

MANIFESTE POUR LA JEUNESSE

Nous évoluons dans une société, qui se complexifie et se radicalise, au sein de laquelle les jeunes sont en demande de sens, en quête d'idéal et se trouvent confrontés à l'absence d'approche collective de l'avenir.

Les observations démontrent que la jeunesse ressent les effets de la croissance des inégalités. Elle se divise sur le plan des conditions de l'existence, des perspectives d'avenir face à l'école, l'emploi et le temps libre.

Le temps de la jeunesse se prolonge et dans cette évolution les étapes d'entrée dans la vie active deviennent moins rythmées, moins distinctes que par le passé. Ainsi, du fait de la prolongation de la scolarisation, de la précarité de l'emploi, des dépendances familiales aléatoires, le tâtonnement est une forme admise d'initiation.

La jeunesse se construit aujourd'hui dans la double épreuve que constituent, d'une part l'investissement scolaire et la formation professionnelle qui représentent une longue compétition, et d'autre part la découverte de soi, de ses goûts, de ses amitiés, dans une conquête progressive de l'autonomie.

La jeunesse se caractérise par ses qualités dynamiques et ses potentialités d'énergie, d'apprentissage et d'adaptation mais aussi par son innocence et sa vulnérabilité. Dans l'environnement de l'enfant et du jeune, la famille joue un rôle prépondérant.

La jeunesse, enjeu d'avenir, a besoin qu'on lui porte intérêt et attention. Il faut donc lui donner la parole, l'éduquer et l'accompagner pour lui éviter de passer à côté des valeurs essentielles.

C'est pourquoi,...

le Conseil Général de la Gironde s'engage dans la structuration d'une politique de la jeunesse cohérente qui s'adresse à tous les jeunes de 6 à 25 ans.

La politique du Conseil Général

Parce que notre volonté politique pour la jeunesse girondine est guidée par les valeurs :

- *de respect,*
- *de tolérance,*
- *de solidarité,*
- *de vie en société (bien vivre ensemble).*

et se fonde sur des principes, que sont :

- *La reconnaissance des jeunes dans leur diversité,*
- *L'approche globale du jeune,*
- *Le bien être et la qualité de vie,*
- *L'accès pour tous,*
- *L'égalité filles - garçons,*
- *La responsabilité.*

Parce que le développement égalitaire de notre territoire ne peut se faire que si les jeunes adultes exercent de plein droit leur autonomie et leur citoyenneté,
parce qu'il convient de favoriser l'épanouissement du jeune dans sa famille et hors de sa famille,

parce que le Conseil Général a la volonté d'exercer pleinement ses compétences,
parce que le Conseil Général a su faire la preuve de sa capacité créative en développant des dispositifs

*Nous devons aujourd'hui poursuivre et
accentuer notre effort de modernité et d'innovation.*

Parce que l'espace girondin possède des atouts culturels, économiques et naturels indéniables, par la biodiversité et la qualité de vie qu'il propose, nous pouvons affirmer que son caractère attractif est incontestable,
parce que la Gironde est une terre propice à la recherche et dotée d'un réel potentiel d'évolution,

*Il apparaît essentiel de promouvoir la formidable ressource
que représente la jeunesse, en lui donnant la possibilité de vivre sur son
territoire, en lui permettant de s'épanouir, tout au long de son parcours,
dans les meilleures conditions possibles.*

Cette politique doit s'articuler autour de 5 axes de développement prioritaires, qui intègrent transversalement la temporalité (les différents temps de l'enfant et la durée), ainsi que la dimension de qualité éducative, dans une logique de parcours continu et individualisé, associant des étapes collectives.

La politique jeunesse du Conseil Général pour les années à venir, se déclinera en autant de lignes d'actions qui guideront nos choix opérationnels d'intervention, par des réponses adaptées tenant compte de l'âge, des territoires, de la fragilité des individus ... afin de soutenir et d'accompagner les jeunes girondins.

Pour ce faire, le Conseil Général de la Gironde s'engage à

- ✓ participer à la construction de nouvelles réponses en concertation avec les partenaires et au plus près des territoires et des jeunes eux-mêmes
- ✓ agir en partenariat avec les institutions et les associations girondines
- ✓ faire évoluer ses dispositifs en cohérence avec ses priorités,

selon les axes suivants :

AXE 1 : PERMETTRE L'ACCES DE TOUS A L'EDUCATION, A L'EMPLOI, A LA SANTE, A LA CULTURE, AUX SPORTS, AUX LOISIRS, ...

- Proposer une politique tarifaire équitable, d'accès aux services collectifs,
- Soutenir, développer ou accompagner des actions de formation, d'insertion sociale et professionnelle,
- Favoriser une répartition territoriale équitable de l'offre de transports, d'équipements, de dispositifs et de services collectifs,
- Mettre en place des informations accessibles ou s'associer à leur communication

AXE 2 : METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS VISANT L'IMPLICATION DU JEUNE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS EDUCATIF

- Inciter et favoriser sa participation à la vie scolaire, associative et sociale
- Faciliter le développement de lieux d'écoute, d'échanges, de débats et d'expression des jeunes
- Respecter la motivation de l'enfant ou du jeune dans le choix de ses activités

AXE 3 : PREVENIR ET REDUIRE LES RISQUES SANITAIRES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

- Contribuer à l'identification, à la compréhension et à la réduction des risques,
- Améliorer l'information sur les actions de prévention
- Soutenir des actions visant au bien-être de l'enfant ou du jeune dans sa famille et hors de sa famille
- Conforter la responsabilité individuelle face aux risques

AXE 4 : ACCOMPAGNER L'APPRENTISSAGE ET L'EXERCICE DE LA CITOYENNETE

- ❑ Encourager, soutenir et développer les initiatives et pratiques citoyennes notamment par des « appels à projets » pour la jeunesse ou par des jeunes
- ❑ Inciter à la mixité des générations et des publics différents dans la vie associative, sportive et sociale, et à la prise de responsabilités par les jeunes,
- ❑ Valoriser les expériences positives et les diffuser,
- ❑ Développer et soutenir des actions civiques et citoyennes pour susciter la fraternité, la solidarité et le respect de l'environnement

AXE 5 : AGIR SUR LES LEVIERS DE L'AUTONOMIE

- ❑ Favoriser le développement d'actions éducatives, d'aide à la scolarité et de formation,
- ❑ Accompagner la recherche du premier emploi, du logement autonome et favoriser l'accès à la santé des jeunes,
- ❑ Soutenir la famille en valorisant ses compétences, pour accompagner le jeune de l'enfance à l'âge adulte
- ❑ Faciliter la mobilité et les échanges